

FICHE 4

SE MOBILISER EN FAVEUR DES MIGRANTES ET MIGRANTS

La CGT propose

Il nous faut repenser notre modèle de développement, essentiellement basé aujourd'hui sur la croissance effrénée et la compétition libre et non faussée, pour faire rimer production et croissance soutenable avec développement humain, amélioration des conditions de vie, accès aux soins, à l'éducation, au logement, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la culture et à la préservation de la planète.

Ce modèle de développement ne peut être celui du « capitalisme vert » défendu par les partisan·es du libre marché et de la libre entreprise.

Il s'agit donc de construire une véritable solidarité nationale et internationale pour que les pays ou régions les plus pauvres, dont les habitant·es sont poussé·es à l'exil et à la migration, ne se plient plus au bon vouloir des investisseur·euses public·ques ou privé·es mais trouvent en leur sein les voies et les moyens d'un développement respectueux des êtres humains et de leur environnement.

Nous estimons que le respect des droits des étranger·es est un marqueur essentiel du degré de protection et d'effectivité des droits pour toutes et tous.

Ce qui existe

Le capitalisme a toujours été synonyme de flux migratoires, parfois souhaités, le plus souvent contraints. La division internationale du travail impulsée par les capitalistes a généré un enrichissement des économies occidentales et un appauvrissement relatif des pays du Sud. Le capitalisme étant donc un rapport social international, 70 % des échanges internationaux mobilisent des chaînes de valeur mondiales (OCDE) ; ces différents niveaux se combinent les uns aux autres en renforçant les rapports de dépendance locaux et globaux ainsi que les contradictions économiques et sociales.

Les pays les plus pauvres peuvent être riches en ressources naturelles comme le pétrole, les minerais, le gaz ou les ressources forestières, mais ces ressources sont surexploitées et commercialisées par les transnationales aidées par des États corrompus voire des réseaux criminels. À cela s'ajoute toute une stratégie d'évasion, de fraudes et/ou d'optimisation fiscale bien connue des grands groupes pour déplacer la richesse qu'ils créent vers des territoires peu ou pas taxés (1 000 milliards uniquement pour l'UE).

La planète vit désormais au rythme d'un nouveau moment d'accélération des mouvements migratoires. Celui-ci a pour toile de fond une globalisation marchande et financière qui entretient, voire aggrave selon les régions, les inégalités de développement entre pays du Sud et du Nord, les guerres et les conflits qui ravagent nombre de régions et conduisent à la multiplication des persécutions de toute nature, la prolifération de dictatures ou de régimes ultra-autoritaires qui jettent leurs opposant·es sur le chemin de l'exil, les dérèglements climatiques qui rendent invivables des zones entières du monde.

À la fin du XXe siècle, selon les Nations unies, les migrations internationales concernaient 120 millions d'êtres humains. En 2023, elles étaient estimées à 284 millions de personnes, un chiffre ne représentant toutefois que 3,6 % de la population mondiale, laquelle a aujourd'hui dépassé les huit milliards. Ces phénomènes ne débouchent donc nullement sur la «submersion migratoire» que décrivent à l'envi, au mépris des chiffres, les extrêmes droites et les forces réactionnaires cherchant, par leurs campagnes discriminatoires, à attiser les haines et à creuser les divisions, au sein des nations comme entre elles.

Frontex a été créée en 2004. C'est une agence supranationale financée par les États de l'UE qui n'a cessé de croître, jusqu'à définir la politique de contrôle des frontières extérieures de celle-ci. Son financement et sa gouvernance sont particulièrement opaques. Nous devons en exiger la transparence. Frontex finance des moyens matériels pour les États en échange de missions de contrôle migratoire opérées par les administrations des États membres.

En Europe, depuis 2019, un nouveau règlement européen établit un plan de recrutement massif de garde-frontières pour atteindre un objectif de 17 000 agent-es (fonctionnaires des États membres, ce qui réduit les moyens pour nos missions de contrôle, et contractuel·les, ce qui pose la question déontologique) à l'horizon 2027.

Il est annoncé que Frontex analysera d'ici 2027 des plans de prise en main de la gestion des frontières extérieures de l'UE avec ses propres moyens navals et aéro-navals. L'agence coordonne les opérations aux frontières maritimes, terrestres et aéroportuaires avec l'appui des autorités de police, des garde-frontières et des douanes des États tiers. Dans les grands aéroports européens, Frontex contrôle les migrant-es selon leur provenance et leur nationalité, notamment celles et ceux considéré-es par l'agence comme présentant un « risque migratoire » potentiel. Frontex a le droit d'enregistrer des données personnelles sur les personnes interceptées.

Il s'agit d'une véritable arme au service de la politique migratoire d'une Europe forteresse qui agit comme une milice privée.

Les moyens pour y parvenir

Rappelons que la migration est un droit fondamental garanti par la déclaration universelle des droits humains qu'il importe de défendre : article 13 : "Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays." Ce droit fondamental à la libre circulation tant au sein qu'à l'extérieur des pays est trop rarement respecté. Les pays doivent s'organiser pour accueillir dignement les personnes qui par choix ou par obligation y compris de survie migrent. Migrer ne doit pas se faire au péril de sa vie.

Dans notre champ CGT Finances :

>> Les administrations économiques et financières françaises doivent retrouver leur pleine souveraineté et exercer les seules missions que le parlement leur donne sur le sauvetage en mer, la sauvegarde du littoral, la lutte contre la fraude et la surveillance des côtes françaises. Dans le cas du sauvetage en mer de personnes en danger dans les eaux territoriales par un pavillon de l'État, une « débarquement » dans un port national doit être prévue pour la gestion sanitaire et l'étude des demandes d'asile des personnes embarquées.

>> Le service public doit être fondé sur les principes d'égalité de traitement quelle que soit la nationalité, de responsabilité et d'indépendance, respectueuse du droit international. Le respect des droits des personnes étrangères, des migrant-es, au sein de l'Union européenne. Des frontières extérieures qui ne soient pas des zones de non-droit et d'irresponsabilité mais que les droits internationaux et européens y soient respectés. L'imposition d'un contrôle démocratique et transparent des missions que chaque état effectue pour le compte de Frontex. Les personnels de la sphère de la fédération doivent combattre toutes mesures discriminatoires envers les réfugié-es et étranger-es en général, imposées par leur administration. Il faut envisager la possibilité de refuser d'appliquer des législations ou procédures contraires à nos valeurs de tolérance.

>> L'abrogation de la loi immigration et le maintien du droit du sol.

>> Il est nécessaire de gagner une taxation unitaire des multinationales, qui permettrait d'imposer leurs activités, y compris numériques, dans les pays où elles réalisent réellement leurs activités et leurs profits.

>> La dette des pays les plus pauvres doit être renégociée voire annulée si illégitime. En effet on peut considérer qu'une dette est illégitime quand elle a été contractée en défaveur de l'intérêt général de la population avec par exemple des taux d'intérêt extravagants comme beaucoup de pays en développement.

>> Il est nécessaire de redéfinir les objectifs de l'aide publique au développement en mettant en place de mesures en faveur de l'emploi, avec une attention particulière pour les jeunes et les femmes, afin de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie et de travail. En soutenant le développement économique et social des régions rurales et urbaines d'où sont originaires les migrant-es. En encourageant les politiques de protection des écosystèmes.

>> Il s'agirait aussi et peut être surtout qu'au-delà de « l'aide financière » la collaboration entre pays soit construite autour de la culture, de la jeunesse, de l'accès aux services publics de première nécessité, d'accès aux soins afin d'éradiquer les inégalités et la pauvreté facteurs d'émigration. Il est indispensable de sanctuariser l'indépendance de la statistiques publiques en refusant que le recensement de la population devienne un outil de statistiques ethniques.

>> Inscrire dans notre constitution le droit à être logé dignement. Il doit garantir à tout individu le droit d'avoir un toit. Il y a donc urgence à la mise en place d'un service public du logement chargé de coordonner les différentes entités (État, collectivités locales, bailleurs sociaux, financeurs publics...) pour la mise en œuvre d'une politique globale du logement. Son financement devra être assuré, entre autre, par le recentralisation à 100% du livret A et du LDD à la caisse des dépôts.

>> S'engager dans les luttes dépasser la mondialisation capitaliste et continuer à créer les convergences de luttes avec tous les travailleur-es dans le monde. Cette union des forces progressistes, adossée à l'exigence du combat pour la paix et le désarmement, peut et doit être facteur de transformation sociale quel que soit le pays.

>> Pour la fermeture des Centres administratifs de rétention qui sont des prisons d'exception pour les personnes sans-papier.